

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2016 – 110 du 09 Novembre 2016

L'an deux mil seize, le mercredi 09 novembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 31 octobre 2016 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. LE CERF – C. MEGRET – D. LEVESQUE – G. WATSON – V. CERF – M. GORGUET – N. CARON -

MM. A. CHAUSSOY – G. POUILLAUDE – L. GABRELLE – B. VAILLANT – J. MAURER – B. BRONNIART – Ch. TABARY – G. DUÉ – M. GUIDEZ – D. TABARY – L. ANTINORI – J. CAPELLE – D. BASSEUX – G. TRANNIN – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS – Ch. DAMBRINE – D. BOUQUILLON – H. BASSEZ

M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS,
M. B. BRONNIART, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-Cl. CODEVELLE
Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE
M. Ch. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. Guy ALEXANDRE
M. D. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. G. DITTE
M. D. BASSEUX, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. BLONDEL
M. H. BASSEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. G. RICAUX

M. A. CHAUSSOY, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme P. TARD,
M. G. DUÉ, absent et excusé, a donné pouvoir à M. F. SELLIER

Objet : Budget Principal – Budget Supplémentaire 2016

La séance ouverte, Monsieur le Président donne lecture au Conseil de Communauté des résultats du compte administratif 2015 concernant le budget principal :

Excédent de Fonctionnement : 1 545 149,20 €
Excédent d'Investissement : 1 059 562,71 €
Restes à Réaliser Dépenses : 910 000,00 €

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire établi au titre de l'exercice 2016 pour le budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 685 149,00 € et en section d'investissement à la somme de 1 979 686,00 €.

Monsieur le Président indique que ce projet de budget intègre le versement d'une subvention pour assurer l'équilibre du budget annexe Développement Economique pour un montant de 500 000,00 € et un virement à la section d'investissement pour un même montant permettant d'assurer le financement sur fonds propres des opérations nouvelles envisagées (acquisition de

l'ancienne caserne des pompiers de Bapaume appartenant au SMAV, augmentation de l'enveloppe Fonds de Concours Communaux, augmentation de l'enveloppe de travaux Voiries Communautaires).

Monsieur le Président propose également d'attribuer une subvention de 20 000,00 € au titre de la régie autonome du Tourisme.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés:

- d'approuver la proposition de budget supplémentaire établi au titre de l'exercice 2016 pour le budget principal ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux écritures comptables nécessaires à l'exécution de cette décision modificative.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 09 Novembre 2016 et transmission en Préfecture le 09 Novembre 2016.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 9 novembre 2016 et transmission
en Préfecture le 9 novembre 2016*

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction des Collectivités Locales

- 8 DEC. 2016

ARRIVÉE